

GUIDE POUR LA CLÔTURE D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME DE SOUTIEN AU MARCHÉ DE L'ART 2019-2020

Pour les projets réalisés entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020.

Clôture de la demande (année financière 2019-2020)

À cette étape, le statut de votre demande dans SOD@ccès doit indiquer : *Autorisé – en attente de documents complémentaires.*

Le demandeur doit fournir à la SODEC toute information ou tout document jugé nécessaire au traitement et au suivi de son dossier. Les éléments ci-dessous seront exigés pour le second versement de l'aide accordée.

Veillez vous munir du numéro de participation fourni par la SODEC afin de remplir votre formulaire de clôture de la demande dans SOD@ccès.

Pour toute question, veuillez communiquer avec : ma@sodec.gouv.qc.ca

Volets 1 et 2

*Bilan des activités réalisées

Veillez fournir un bilan détaillé : nature et date des activités, etc.

Seul le format PDF est autorisé.

*Bilan détaillé des dépenses engagées

Veillez détailler les dépenses engagées.

Seul le format PDF est autorisé.

Revue de presse

Fournissez des photocopies d'articles consacrés à l'artiste ou à son œuvre, ainsi qu'une liste des émissions diffusées dans les médias auxquelles l'artiste a participé ou qui ont traité de son travail.

Seul le format PDF est autorisé.

Volet 2

En plus des documents listés ci-dessus, le requérant ayant déposé une demande de subvention au volet 2 doit fournir les preuves des dépenses engagées.

*Preuve des dépenses engagées

Veuillez fournir tous les justificatifs concernant le transport et l'hébergement pour les subventions accordées dans le cadre du volet 2.

Seul le format PDF est autorisé.